



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La Ministre

Paris, le 19 février 2019

Mesdames, Messieurs

Au-delà du développement de nouvelles connaissances, la recherche scientifique permet d'anticiper et de préparer des réponses aux grands défis techniques, industriels et sociaux de demain. Elle est devenue un facteur essentiel de croissance économique et de rayonnement culturel, mais aussi de souveraineté, voire de sécurité. C'est pour ces raisons que les grandes puissances contemporaines se sont dotées de stratégies de recherche, à l'appui desquelles elles mobilisent des moyens importants.

La recherche française reste bien positionnée dans la compétition internationale, et sa qualité est largement saluée. La France est ainsi au 7^{ème} rang mondial des Etats qui génèrent le plus de publications scientifiques ; elle est aussi au 6^{ème} rang mondial pour le nombre des brevets déposés, et au 16^{ème} rang dans les classements internationaux sur l'innovation (*Global Innovation Index*, 2018). Pour rester dans la compétition internationale pour la connaissance, certains États ont fait le choix d'accroître fortement leur investissement dans la recherche. Ces dernières années, l'effort de recherche global de la France, mesuré par la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) se stabilise autour de 2,2 % du PIB, loin de la cible de 3 % fixée dans la stratégie de Lisbonne. Pour l'atteindre et pour obtenir un effet de levier maximal sur la compétitivité de notre pays, dans un contexte de finances publiques durablement contraint, il nous faut mobiliser tant les laboratoires publics de recherche – dont le financement représentait 0,78 % du PIB en 2016 – que les entreprises, dont l'investissement en R&D est primordial pour leur compétitivité et leur croissance.

Depuis mai 2017, le Gouvernement a porté une politique ambitieuse, afin de renforcer les capacités scientifiques et technologiques de notre pays. L'effort de rétablissement des moyens dont dispose l'Agence nationale de la recherche, tout comme le soutien nouveau apporté aux laboratoires de recherche ou bien encore les ressources mobilisées au travers du grand plan d'investissement pour la constitution de grandes universités intensives en recherche et le financement de programmes prioritaires de recherche dans des domaines comme l'antibiorésistance ou l'intelligence artificielle, traduisent l'importance toute particulière qui a ainsi été accordée à la recherche. Ces investissements significatifs se sont accompagnés de transformations d'ordre structurel, afin par exemple d'accompagner l'affirmation par les différents sites universitaires de leur projet et de leur « signature », notamment sur le plan scientifique, ou de lever les difficultés administratives qui pouvaient faire obstacle à la valorisation par les enseignants-chercheurs, les chercheurs et l'ensemble des personnels à la valorisation de leurs travaux, en particulier par la création d'entreprise.

.../...

Le 21ème siècle est un défi lancé à l'intelligence humaine et la France doit y tenir son rang. Il nous faut ainsi répondre à trois enjeux essentiels pour l'avenir de notre recherche. Nous devons, tout d'abord, nous donner les moyens de financer efficacement nos projets, nos programmes et nos laboratoires. Il convient également de veiller à garantir l'attractivité des emplois et des carrières scientifiques, à l'échelle nationale et internationale, ce qui suppose que nous interroguions et modernisons, chaque fois que nécessaire, notre gestion des ressources humaines. Enfin, parce que le renforcement de notre industrie constitue un enjeu essentiel, il faut consolider notre recherche partenariale et notre modèle d'innovation et veiller à ce que la recherche publique se traduise par des retombées concrètes en matière d'innovation. Ces trois grands chantiers appellent des réformes ambitieuses, qui devront s'inscrire dans un cadre pluriannuel, seul à même de clarifier les engagements de chacun, et de consolider dans la durée notre investissement en faveur de la recherche.

*

La question du financement des projets, des programmes et des laboratoires représente un enjeu majeur. La recherche sur projet finance aujourd'hui les équipes sur une base compétitive, mais le faible taux de succès à ces appels à projet est aujourd'hui dissuasif, et conduit les chercheurs à consacrer une part trop importante de leur temps à des tâches administratives. De surcroît, la part de ces financements sur projets consacrée aux frais de fonctionnement des structures de recherche (« *overheads* ») est trop faible ; elle ne permet pas aux universités et aux organismes de financer correctement leurs laboratoires, ni *a fortiori* de mettre en place une stratégie de recherche dans la durée.

Dans ce contexte, vous analyserez les forces et faiblesses de l'agence nationale de la recherche au regard des pratiques de ses homologues européennes et internationales, et formulerez des propositions pour en faire une grande agence de financement de la recherche scientifique et technologique, conforme aux meilleurs standards mondiaux. Vous étendrez votre réflexion aux autres agences de financement de la recherche, comme l'Ademe ou l'Inca et vous étudierez les liens entre l'ANR et Bpifrance sur les projets collaboratifs portés par les laboratoires et les entreprises

Vous livrerez votre analyse de la répartition des crédits pour la recherche publique qui vous semble la plus adaptée entre dotations des établissements d'une part et financements compétitifs sur projets d'autre part, au regard des nécessaires dispositifs d'évaluation, et au regard des comparaisons internationales. Vous étudierez la question de l'allocation des moyens de la recherche publique et du dialogue stratégique avec les tutelles, en lien avec les travaux actuellement portés par le MESRI. Parallèlement à la revitalisation de la recherche « de base » au travers de l'ANR, conformément à ses missions statutaires, la recherche orientée sur des grands défis sociétaux doit être financée dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. A l'instar du changement climatique, de l'intelligence artificielle ou de l'antibiorésistance, nos sociétés sont confrontées à des questions nécessitant une réponse pluridisciplinaire, et dans la durée. Vous examinerez donc différents mécanismes permettant d'identifier, de sélectionner, de financer et de suivre des grands défis de recherche prioritaires. Vous veillerez à ce que les mécanismes que vous proposerez n'impliquent pas la création de nouvelles structures et s'appuient au contraire sur les organismes nationaux existants.

Enfin, vous analyserez spécifiquement la question de l'équipement des plateformes technologiques et des laboratoires publics. L'enjeu doit être de déterminer un niveau de financement (public, privé, européen...) de ces équipements et une gouvernance permettant d'optimiser le travail des équipes de recherche et de constituer un facteur d'attractivité au niveau mondial. Vous traiterez séparément les questions des équipements légers, « mi-lourds » et des très grandes infrastructures de recherche qui présentent des enjeux particuliers de gouvernance et de financement.

Vos travaux s'inscriront dans la perspective d'une programmation pluriannuelle de la recherche, et devront donc accorder une grande importance à la question du phasage des transformations et à leurs sous-jacents budgétaires. Sur ce dernier point et compte tenu de notre positionnement au sein de l'Union européenne, vous veillerez à ce que vos recommandations articulent efficacement notre recherche avec les programmes cadres européens et le Conseil européen de la recherche, en ayant le souci de produire un effet de levier maximal. Vous prendrez également en compte dans vos travaux les programmes d'investissements d'avenir qui constituent des mécanismes de financement pluriannuels de la recherche.

Pour mener à bien cette mission, vous vous appuyerez en particulier sur la DGRI, la DGESIP, la DGE, la DG Trésor, la DB et le SGPI. Vous me remettrez votre rapport d'ici la fin du premier semestre 2019.

En vous remerciant de votre engagement dans cette mission essentielle pour l'avenir de notre pays, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Frédérique VIDAL